
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 34/3 (2007)

DOI: 10.11588/fr.2007.3.50723

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

die spätere Zeit in den Blick zu nehmen; von ihren gut 700 S. widmet sie nahezu ein Drittel den Jahren 1942 bis 1958. Zugleich ist Lambauer prononcierter in ihrem Urteil. Wo sie Abetz' frühe antisemitische Grundorientierung hervorhebt, davon ausgeht, daß er Frankreich stets nur eine Rolle als deutscher Juniorpartner zudachte, und seinen skrupellosen Opportunismus betont, gesteht Ray ihm bis 1935 idealistische Motive durchaus zu. Mit dieser zurückhaltenderen Einschätzung ist der deutsche Kollege dem Untersuchungsobjekt indes noch lange nicht, wie Lambauer urteilt (S. 14), auf den Leim gegangen.

Zweifellos zählt Abetz zu jenen scheinbar politisch indifferenten Persönlichkeiten, die das Dritte Reich nach oben spülte; im nationalsozialistischen Regime entfalteten sie eine zerstörerische Wirkung, die unter den Rahmenbedingungen des demokratischen Rechtsstaats nie zum Tragen gekommen wären. Die historische Forschung widmet sich nun schon seit einiger Zeit solchen Biographien, um das Funktionieren des Dritten Reiches besser zu verstehen. Lambauer hat mit der überarbeiteten und gekürzten Fassung ihrer Dissertation zweifellos einen gewichtigen Beitrag zum aktuellen Forschungsstand geleistet. Gerade deshalb befremdet allerdings ihr Seitenhieb auf die verdienten Pioniere der Geschichtsschreibung zu jenen *Années noires* deutscher Besatzungspolitik in Frankreich wie etwa Eberhard Jäckel, dem sie vorhält, er habe die Rolle von Abetz unterschätzt (S. 707–710). Da zwischen beiden Arbeiten dreieinhalb Jahrzehnte Erkenntnisfortschritt und eine entsprechend geänderte Quellsituation liegen, denkt der Leser unwillkürlich an den wenig gewinnbringenden Vergleich von Äpfeln und Birnen. Und diesen hat die bemerkenswerte und gut lesbare Arbeit wahrlich nicht nötig.

Corinna FRANZ, Bonn

Ahlich MEYER, *L'Occupation allemande en France*. Traduit de l'allemand par Pascale HERVIEUX, Florence LECANU et Nicole TAUBES, Toulouse (Privat) 2002, 238 p. (Bibliothèque historique universelle), ISBN 2-7089-5693-0, EUR 25,00.

En France, les études sur l'occupation allemande du pays se font aussi rares que celles sur Vichy sont nombreuses et la mémoire sociale dominante ressasse la culpabilité de l'État français, voire de la nation tout entière, au risque d'oublier le poids décisif des occupants dans les décisions, les pratiques et les représentations de l'époque. L'ouvrage de Meyer, publié d'abord en Allemagne en 2000, présente le mérite de combler une lacune, et de le faire d'une excellente manière en se situant dans une large perspective historiographique (française, américaine et allemande), et en ayant recours à une ample documentation allemande. Il part de l'étude de 1941 puis des mémoires d'après-guerre du chef de la division administrative de l'état-major administratif du Commandant militaire en France (Militärbefehlshaber in Frankreich, MBF), Werner Best. Meyer soumet à une critique rigoureuse ce point de vue de l'acteur-historien, avocat d'un «comportement honorable» de la Wehrmacht. La doctrine Best d'une «administration de surveillance» repose sur le principe de faire endosser au gouvernement français le plus de responsabilités possible et de laisser une grande marge de liberté à l'administration française, particulièrement aux forces de l'ordre. Elle obéit à une logique d'efficacité administrative et policière qui intègre l'opinion française comme un acteur déterminant du calme recherché. Sa complicité nécessite que des précautions soient prises avec Vichy, garant de la tranquillité de la population.

Meyer montre que l'action du MBF, loin d'être purement administrative et d'obéir au simple souci d'assurer la sécurité des troupes, est empreinte d'une vision idéologique en conformité avec la doctrine nazie. Best et le MBF sont à l'initiative des premières mesures antijuives allemandes de l'été 1940. La lutte contre la Résistance, singulièrement à partir de la lutte armée pratiquée par les communistes à l'été 1941, relève d'une vision de l'ennemi comme judéo-bolchevique, les Juifs étant censés constituer le noyau dur des combattants

communistes. Les historiens (Eberhard Jäckel, Hans Umbreit entre autres) avaient mis en valeur l'existence d'une rupture radicale en 1942 avec le rappel de Otto von Stülpnagel et la prise du pouvoir de police par les SS avec la nomination de Carl-Albrecht Oberg comme Chef supérieur des SS et de la police en France (et le départ de Best). Toutefois, Meyer montre que les éléments de continuité ne manquent pas. C'est le MBF qui, à titre de »mesure d'expiation« des actes de terrorisme, organise le premier convoi de Juifs vers Auschwitz (27 mars 1942), c'est le MBF qui enclenche le processus de la solution finale en s'attaquant d'abord aux étrangers pour obtenir le concours du gouvernement français, c'est lui qui initie la réponse juridico-politique (procès, exécutions d'otages) à la lutte contre une Résistance d'emblée perçue comme illégale, injustifiée et ne relevant pas des lois de la guerre. Certes, avec la prise du pouvoir par les SS, la répression se traduit par une accélération mais sans qu'on puisse parler d'une rupture totale entre une »bonne« occupation de la Wehrmacht et une »mauvaise« initiée par la SS. D'ailleurs, la SS va renoncer à la pratique des exécutions de masse d'otages dont la condamnation par le MBF fait, pour certains, figure de ligne de rupture entre les »sages« du MBF et les »fanatiques« de la SS. Elle le fait, fin 1942, pour les mêmes raisons: ne pas radicaliser l'attitude de la population française vis-à-vis de l'occupant.

Les trois derniers des huit chapitres de l'ouvrage portent sur des études de cas: la rafle de Marseille, les actions contre l'Ain et la Dordogne au printemps 1944 et le »chemin d'Oradour« – consacré aux exactions commises dans le Limousin à l'été 1944. Dans chaque cas, la responsabilité des troupes opérationnelles de la Wehrmacht est engagée, singulièrement à partir de l'automne 1943, lorsque la Résistance apparaît aux militaires allemands comme un »phénomène de masse« non réductible aux éléments communistes. Ceci justifie, à leurs yeux, des mesures de répression exceptionnelles qui mettent à mal le compromis avec Vichy et la population, ce qui fait écrire, en septembre 1943, au chef de la région militaire de Dijon que »les temps de paix [...] étaient terminés«. De fait, des opérations de grande envergure sont menées à partir de février 1944 dans l'Ain, en Haute-Savoie et en Dordogne. Les troupes de la Wehrmacht y sont bel et bien engagées à côté de forces de la Sipo-SD. La population française est alors également visée, dans le but de la dissuader d'aider les »terroristes«. Les troupes de la Wehrmacht entament donc une pratique de la terreur dont Meyer observe qu'elle est antérieure à l'arrivée des troupes venues du front est à l'été 1944. À ce moment, de toute évidence, un nouveau seuil est franchi, ce qui s'explique pour partie par les pratiques importées de l'est par des troupes acculturées à une violence extrême – telle la division »Das Reich« qui s'illustre à Tulle et à Oradour. Meyer montre que la Wehrmacht ne saurait être exonérée de toute responsabilité dans ces dérives proprement criminelles. Son haut-commandement dépêche des troupes spéciales, dont celles de la SS placées sous son commandement opérationnel, afin de lutter sans ménagement contre les »terroristes«. D'ailleurs, dans le cadre de ce qui est baptisé »la lutte contre les bandes«, le 8 juin 1944, le commandant à l'ouest transmet un ordre de l'état-major de la Wehrmacht qui prescrit »les mesures les plus sévères [...] pour l'intimidation des habitants de ces régions perpétuellement infestées«.

Le livre constitue un apport majeur à l'histoire de l'armée allemande qui se révèle plus compromise dans les exactions commises à l'ouest que dans les études antérieures (tout comme Omer Bartov¹ avait révélé ses pratiques, bien plus criminelles encore, sur le front est). Il éclaire aussi d'un jour nouveau la France occupée, l'histoire de Vichy et celle de la Résistance. Reste à souhaiter que, portant sur le même sujet, l'occupation allemande à l'ouest, les travaux de jeunes historiens, française (comme Gaël Eismann) ou allemand (comme Peter Lieb) soient rapidement publiés et respectivement traduits.

François MARCOT, Besançon

1 Omer BARTOV, *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les nazis et la guerre*, traduit de l'anglais par J.-P. RICARD, Paris 1999.